

Le Rufféen

CONSEIL MUNICIPAL
du 8 février 2022

VIE COMMUNALE

BON A SAVOIR

2-3

3-4-5

6

Editorial : Gérard GREFFE

Ce début d'année devrait être marqué par l'abandon, les unes après les autres, des décisions restrictives qui, depuis presque deux ans, accompagnent la crise sanitaire.

Même si beaucoup s'accordent à penser que cette pandémie ne disparaîtra jamais complètement et qu'il faudra conserver, par intermittence, certains réflexes sécuritaires acquis à cette occasion, tout laisse à penser que le retour à une vie « normale » est en marche.

Dans notre commune, cela se traduit par une reprise progressive des activités du foyer rural et des autres associations, par des sorties scolaires, des rendez-vous, des rencontres trop souvent repoussées qui sont de nouveau d'actualité.

Différents chantiers en cours, qui tournaient au ralenti du fait des contraintes sanitaires alourdies par la trêve hivernale, sont maintenant relancés et devraient, dans les semaines qui viennent, trouver leur conclusion. Celui de la boulangerie, par exemple, touche à sa fin. Quand vous lirez ces lignes, la réception de chantier aura eu lieu et l'ouverture commerciale sera effective, par étapes, au 1er mars.

Il faut être conscient de ce que concrétise cet événement pour notre commune, dont le dernier commerce de proximité a fermé ses portes il y a de nombreuses années.

L'opportunité et la chance que représentent cette ouverture pour les habitants d'un village comme le nôtre, seront réelles et mesurables au quotidien. Dans le même temps, l'unanimité se fait au plan national sur l'impérieuse nécessité du retour de ces petits commerces dans les territoires ruraux, dont beaucoup redécouvrent l'existence au travers de la crise sanitaire que nous venons de traverser. Ils contribuent au tissu économique et social, indispensable à leur attractivité.

La réussite de la Maison France Services, depuis son ouverture début octobre, est aussi la preuve qu'il y avait un besoin et une nécessité auxquels il fallait répondre et que nous avons eu raison de le faire.

Dans cette même volonté de développement de notre territoire et des services à la personne, notre lotissement intergénérationnel remplit aussi son rôle notamment avec la maison d'accueil pour personnes âgées qui voit arriver de nouveaux colocataires à un rythme régulier. La dernière tranche de travaux nous incombant (finalisation de la voirie, création des espaces verts) va commencer courant mars et sera terminée dans les semaines suivantes.

Il en va de même pour le chantier de la rue Charles Breton qui reprend ces jours-ci pour sa phase finale.

Le mois prochain, le vote du budget de la commune sera à l'ordre du jour et nous donnera l'occasion d'envisager d'autres projets, avec sûrement moins d'envergure que les précédents, du fait des efforts financiers et humains conséquents fournis à l'occasion des récents chantiers évoqués ci-dessus.

La conjoncture économique et celle des comptes publics, qu'ils soient nationaux ou locaux, invitent dans tous les cas à une retenue de bon aloi et nous saurons rester raisonnables.

Ce sera l'objet principal des prochains conseils municipaux dont nous vous rendrons compte dans les Rufféens à venir.



Inscriptions au pôle scolaire

Les inscriptions d'élèves au pôle scolaire Ruffey/Vignoles pour l'année 2022/2023 auront lieu le lundi 2 mai de 15H à 18H30 et le mercredi 4 mai de 13H à 17H.

Ces formalités se dérouleront à la mairie de Vignoles.

Nous Contacter



Mairie de Ruffey-Lès-Beaune

2 rue du Pont

21200 RUFFEY LES BEAUNE

leruffeen@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 8 février 2022

d

Excusés : Mme Martine LALEURE a donné pouvoir à Mme Patricia GUILLAUME, Mme Marie-Hélène TOURNIER a donné pouvoir à M. Cyril VACHON.

Secrétaire de séance: M. Sébastien FOL

ORDRE DU JOUR

1. / APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Adopté à l'unanimité.

2. / COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL: Néant

3. / CONVENTION DE SOLLICITATION DES SERVICES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

La convention préalable de sollicitation des Services Départementaux en matière de voirie est arrivée à échéance le 31 décembre 2021. Ces prestations concernent essentiellement l'entretien et l'exploitation de la voirie communale, notamment la fourniture de sel de déneigement et de saumure, d'enrobé à froid et de gravillons, le fauchage des dépendances des voies communales et intercommunales, le prêt de panneaux de signalisation temporaire à titre gratuit, etc...

Le maire rappelle que nous avons sollicité du conseil départemental le service de déneigement mais il est matériellement difficile de le mettre en œuvre, par manque de moyens techniques, le conseil départemental n'intervenant qu'après déneigement des routes départementales.

Après avoir étudié la convention et le tarif des prix pratiqués et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte le renouvellement de ladite convention pour une nouvelle durée de trois ans,
- donne pouvoir au maire pour la signer.

4. / TRAVAUX DE VOIRIE Rue Charles Breton

Une réunion a eu lieu le vendredi 4 février à 16h sur place avec les riverains. Elle a permis notamment de mettre en évidence que la circulation entre véhicules et engins agricoles était relativement soutenue. Certains riverains ont souhaité payer le surcoût pour la pose d'un enrobé sur leur entrée charretière. Mme Magali GODARD relève le manque d'esthétique suite à des revêtements différents.

Après cette réunion de terrain, une commission de voirie a eu lieu. Cette dernière propose au conseil municipal de réaliser un chemin piétonnier en retrait de la rue, séparé par des arbustes, des plots ou autres, afin d'éviter que ce cheminement piétonnier soit utilisé pour se croiser et n'entraîne une vitesse accrue.

Le conseil municipal valide cette proposition.

Le maire demande à ce que la problématique des grilles/caniveaux soit tranchée lors de la prochaine réunion de chantier afin que l'éventuel avenant soit validé lors de la prochaine séance de conseil municipal.

Les travaux recommencent le 21 février pour deux semaines.

5. / POINT SUR LE PERSONNEL : débat sans vote sur la mise en place d'une complémentaire santé pour le personnel – organisation du temps de travail.

a./L'ordonnance prise en application de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique modifie les modalités de participation des employeurs publics aux frais liés à la complémentaire santé et à la prévoyance de leurs agents.

Pour la fonction publique territoriale, il est prévu les mesures suivantes :

En 2025 : obligation de participation des employeurs territoriaux pour les garanties prévoyance d'un montant qui sera déterminé par décret. Ce risque permet le maintien du salaire au-delà des 3 mois puisque les agents de la fonction publique ne perçoivent plus que la moitié de leur traitement au-delà de cette limite.

En 2026 : obligation de participation des employeurs territoriaux pour les garanties de santé à hauteur de 50% du montant des cotisations qui sera déterminé par décret.

Les assemblées délibérantes des collectivités territoriales doivent tenir un débat sur ce sujet, dans un délai d'un an à compter de la publication de l'ordonnance (soit jusqu'au 18 février 2022). Il s'agit d'un débat sans vote.

Le maire rappelle que la collectivité a mis en place depuis le 5 février 2013 une garantie prévoyance à hauteur de 15€ mensuels. Actuellement, seul un agent a souscrit un contrat labellisé lui donnant droit à cette prestation.

Les membres du conseil municipal prennent acte de ces dispositions et attendent les décrets d'application pour la mise en place dans le délai imparti.

b./Conformément aux dispositions applicables à la fonction publique territoriale issues de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, les régimes dérogatoires sur le temps de travail dans la fonction publique territoriale ne peuvent plus être maintenus.

À compter du 1er janvier 2022, la loi pose le principe d'une obligation au retour des 1607 heures correspondant à 365 jours de l'année déduction faite de 139 jours non travaillés (repos hebdomadaire 106 – congés annuels 25 – jour fériés 8) soit 228 jours travaillés correspondant à 1600 heures +7 heures de journée de solidarité, soit 1607 heures.

Actuellement, seul l'agent technique bénéficie de ce régime légal de 1607heures, effectuant 35 heures hebdomadaires. Les autres agents de la collectivité effectuent des temps non complets .

Avant de passer aux informations questions diverses, le maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour. Il rappelle, que par arrêté du 31 mai 2016, le préfet a nommé pour une période de 6 ans, les 12 membres du bureau de l'association foncière de remembrement. Cette nomination se fait sur proposition pour moitié par l'ancien bureau, et pour l'autre moitié par le conseil municipal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de proposer à la chambre d'agriculture les propriétaires agricoles dont les noms suivent :

Conseil municipal

M. Jean-Marie BEAUT, M. Pascal BOURGOGNE, M. Jean-Louis LHUILLIER, M. Gilbert NOBS, M. Hervé OCQUIDANT, M. Cyrille TOURNIER.

6./ INFORMATIONS QUESTIONS DIVERSES

Le maire fait le point :

- Sur la réunion de la plateforme ADS de la communauté d'agglomération en charge de l'instruction des documents d'urbanisme présentant le bilan de l'année 2021 ainsi qu'un premier point sur la dématérialisation des documents d'urbanisme depuis le 1er janvier 2022.

- Sur la réunion de chantier sur la fin du lotissement « le clos de la Lauve » : la pose des bordures et des chaussées aura lieu début avril 2022 et à partir de fin avril pour le pavage. La réalisation des enrobés aura lieu courant avril. Concernant le lot 2 « espaces verts », les plantations ainsi que les fonds de bassin (ainsi que la dépose et repose suite à échange avec M.Muratier) auront lieu la semaine 9), les plantations ayant lieu en automne 2022.

- Sur le passage de la commission de sécurité de la Maison Familiale et Rurale suite à des travaux dans les bâtiments d'hébergement. La commission ayant validé les travaux, la poursuite de l'activité est possible.

- Sur le conseil d'école : le pôle scolaire accueille actuellement 139 jour à 18h, et une commission des finances le mardi 15 février à 18heures.

présente aussi le projet d'école et des classes, ainsi que le bilan depuis

le dernier conseil d'école, ainsi que les sorties à venir.

- Sur la Maison France Services : M. Lionel BECLIER, conseiller municipal, va poser une porte coulissante entre la poste et la MFS, pour garantir la confidentialité des administrés et diminuer le chauffage lorsque les deux établissements ne sont pas ouverts ensemble. Le disjoncteur sera changé pour augmenter la puissance électrique.

- Sur les travaux de la boulangerie : une réunion de chantier a lieu jeudi 10 février ; les travaux de peinture, plomberie sont terminés. Le carrelage mal posé à un endroit sera à reprendre.

Le maire donne la parole à M. Cyril VACHON, lequel fait un bilan financier du coût du repas des anciens (43€ par personne) et des paniers (33,07€ par personne). La commission "animation" propose de programmer l'intervention du magicien, initialement prévue pour le Noël des enfants, au 30 avril prochain. De même, art karavane devrait à nouveau se produire sur la commune en juin.

Mme Nolwenn BEROUJON, en charge du CMJ, souhaite faire une animation pour sensibiliser les jeunes aux énergies renouvelables. Cette présentation aura lieu le 9 mars prochain. Divers projets sont également à l'étude.

L'inauguration de la Maison France Services aura lieu le mercredi 23 février, la commission « environnement sécurité" se réunira ce même

jour à 18h, et une commission des finances le mardi 15 février à 18heures.

La date du prochain conseil municipal est fixée au mardi 8 mars 2022.



LE FOYER RURAL VOUS INFORME

Les membres du Conseil d'administration travaillent actuellement sur les événements à venir.

Nous pouvons dès aujourd'hui vous annoncer que le Printemps des Créateurs aura



lieu le dimanche 15 mai. Réservez la date pour flâner à Ruffey et découvrir les talents de créateurs de la région.

Ce sera l'occasion de glaner de jolis cadeaux pour la fête des mères, la fête des pères, les réceptions familiales de l'été. Notre buvette et notre sandwicherie vous permettent de vous restaurer dans notre joli village.

Nous espérons également que le vide-grenier se tiendra début juillet.



DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE...

La collecte "Pièces jaunes" a dépassé nos espérances puisque vos dons ont dépassé le poids de 2kg.

Un grand merci pour votre générosité pour les enfants malades. Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour un nouvel exploit !

VIE COMMUNALE

STE MARIE LA BLANCHE

Salle Polyvalente

RSM. FOOTBALL CLUB

Organise

Le Samedi 2 avril 2022

LOTO

PASS SANITAIRE ET MASQUE OBLIGATOIRE

LOTO – 20 PARTIES :

OUVERTURE DES PORTES : 18^h30 - DEBUT DES JEUX : 20^h

Lots : Séjour, Petit et Gros Electroménager, TV, Ordinateur portable, Bouteilles de vin, Jambons, Rosettes, Panier Garnis, Bons d'achats, etc ...

RESERVATION : 06 87 05 67 66

BUFFET / BUVETTE

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Première sortie 2022 pour les Givrés de la section marche du foyer rural

Par un froid vif, quelques téméraires se sont retrouvés pour une sortie aux étangs d'or à Merceuil.

Malgré une marche dynamique nécessaire pour se réchauffer, quelques poses s'imposaient pour admirer le paysage féerique. A la fin de la matinée conclusion de chacun : « Magnifique marche »



Un enfant de RUFFEY vient de nous quitter à 57 ans.

Maurice LEPAGNIER a été victime de cette pandémie faisant des malheureux tous les jours. Dernièrement, elle a emporté un ami qui avait participé à la vie de notre commune par le sport. Joueur, entraîneur, il fut également président de l'ASRV Basket de Ruffey. En tant que dernier président de cette association, je tiens à lui rendre un dernier hommage et à présenter mes plus sincères condoléances à Suzanne sa maman, Françoise sa compagne, Julien son fils et toute sa famille fortement éprouvée.

Denis GUILLAUME.

Mairie : Tél : 03 80 26 61 96

@ : mairie.ruffeylesbeaune@wanadoo.fr

<http://www.mairie-ruffeylesbeaune.fr>

Maire : 06 37 61 82 81

mairie@mairie-ruffeylesbeaune.fr

1er adjoint : 06 38 10 30 41

2ème adjoint : 07 80 38 54 15

3ème adjoint : 06.22.31.14.33

Ouverture du secrétariat au public

Lundi 15H/19H

Mardi, mercredi, jeudi 15H/17H

Vendredi 11H/12H

Agence postale

Lundi fermée

Mardi, jeudi, vendredi, samedi 9H/13H

Mercredi 9H-13H/14H-18H

Téléphone : 03 80 26 00 53

Maison France Services

Horaires: Lundi : 14h-19h

Mardi : 9h-13h

Mercredi : 10h-13h / 14h-18h

Jeudi : 14h-19h

Vendredi : 9h-12h

Tél. : 03 -80-24-26-63

ruffey-les-beaune@franceservices.gouv.fr

Directeur de publication : Gérard GREFFE Rédaction : N. BEROUJON, M. GODARD, A. CRETIN, D. PARRAIN, C. VACHON, P. SCHWIRTZ

Edition et impression : Mairie de Ruffey-Lès-Beaune.

VIE COMMUNALE

SOIREE JEUX DU FOYER RURAL

Cartes, société, etc....



Vous aimez jouer en famille ou entre amis, rejoignez-nous pour cette soirée tout public. Des jeux seront mis à votre disposition, mais vous pouvez également apporter les vôtres, et initier ainsi de nouveaux joueurs.



Samedi 26 mars à 20h au foyer rural
Gaufres et boissons proposées à la vente.
ENTREE LIBRE ET GRATUITE



Collecte de fonds pour un Trek Solidaire

au profit de :



L'année dernière, 3 femmes ont participé à un Trek solidaire au Maroc sous le nom de L'équipe de Choc. Leur préparation et leur aventure au Maroc ont été suivies grâce à leur page Facebook, aux articles du Bien Public et de L'écho des comm. L'année dernière, les dons récoltés et les actions menées leur ont permis de participer à ce trek et d'offrir 500 euros à chaque association.

Cette aventure a donné envie à d'autres femmes de relever ce défi. Nous sommes désormais 18 femmes à être préinscrites dans 6 équipes sous le nom : Les Beau'n'et R'osent. Notre défi est le Trek Rose Trip Maroc 2022 qui soutient deux associations Ruban Rose et Les enfants du désert.

Cette année Maryline Beaupoil, Cécile Boyaux, Valérie Chandelier, Céline Jacob, Magali Galloux, Céline Gente, Charlotte Gudefin, Malvina Guillemier, Virginie Longin, Mélissa Malaterre, Carine Marchal, Séverine Martins Coelho, Anne-Sophie Mouchard, Elodie Oudin, Cindy Pascault, Christelle Rossignol, Valérie Segaud et Nathalie Urbaniak ont besoin de vous, de vos amis, des amis de vos amis ...

Nous avons une page Facebook Les Beau'n'et R'osent pour nous suivre et/ou nous demander plus de précisions. La somme récoltée sera intégralement utilisée pour l'inscription au trek et en grande partie reversée aux associations.
Nous avons besoin de vous pour réaliser notre projet.
Merci par avance pour votre soutien et vos gestes solidaires.

Voici le bilan du Rose Trip Trek Maroc 2021 : 516 participantes en 172 équipes sur 3 jours d'étape
35 740 € de dons au bénéfice de ENFANTS DU DÉSERT (financement de 178 métiers à tisser)
22 000 € de dons des participantes et 5000 € de Désertours au bénéfice de RUBAN ROSE
80 kg de déchets collectés par les Roses sur le trek dont 70% de plastique, 20% de verre et 10% d'autres déchets

Les Beau'n'et R'osent - Tél : 06 61 82 13 66 - mail : lesbeauetrosent@gmail.com

Retrouvez nous
et suivez nous sur
notre page Facebook



Faites nous un don
sur Hello Asso



*Merci pour
votre soutien !!!*

BON A SAVOIR



Portes ouvertes et journée d'information et d'orientation sur les métiers du vin au CFA MFR de Beaune - Grandchamp



Une belle journée professionnelle se dessine ce **samedi 5 mars de 9h00 à 16h00**, au CFA MFR de Beaune-Grandchamp. En effet, un réseau de partenaires professionnels avertis sera présent, avec des animations et expositions de matériels viti/vinicoles afin de partager auprès des futurs apprenants et de leurs familles, leurs expériences des métiers de la vigne et du vin. Cette journée s'adresse à un large public : jeunes en formation initiale, lycées, apprentis et étudiants en cours de formation.

L'objectif est de sensibiliser le public à des métiers méconnus, mais paradoxalement en tension sur notre territoire. Cela afin de permettre une découverte métiers originale car tournée autour de la pratique : les jeunes seront acteurs tout au long des ateliers proposés sur les différents sites, via des exercices de simulation, couplés à des mises en pratique ludiques. Les apprenants, les formateurs ainsi que l'ensemble de l'équipe qui anime le CFA MFR seront disponibles afin de vous faire découvrir la structure, répondre aux questions sur les formations proposées et fournir les informations sur la procédure de pré-inscription.

PROGRAMME

- Visite de la structure,
- Présentation des actions de formation dispensées autour des métiers du vin et ateliers immersifs (conduite d'un tracteur enjambeur, atelier des sens...),
- Parcours proposés en navettes pour les volontaires vers des Entreprises situées dans le secteur viti / vinicole
- Stands d'information pédagogique,
- Circuit de visites libres en présence des étudiants, des enseignants et des membres du personnel,
- Animations, présentation de matériels viti-vinicoles,
- Initiation à la dégustation, découverte du magasin pédagogique avec dégustation des produits,
- Découverte des vignes

LES SPECIFICITES DU CFA MFR DE BEAUNE-GRANDCHAMP

L'alternance : 50 % à l'école - 50 % en stage, une pédagogie adaptée aux attentes des jeunes et des entreprises.

Un établissement à taille humaine (entre 50 et 70 apprenants en même temps dans l'établissement).

Une pédagogie centrée sur le projet de formation propre à chaque jeune, animée par une équipe qualifiée en relation avec le milieu professionnel.

Des jeunes opérationnels à la fin de leur formation grâce à la qualité et à la fréquence de leurs stages en entreprise.

Des parents et des maîtres de stage associés à la formation : administration de l'établissement, acquisition de savoir-faire pratique, animations pédagogiques, évaluations ...

LES FORMATIONS DISPENSEES

4ème – 3ème: Découverte des Métiers et orientation

Prépa-apprentissage : Accompagnement à la recherche d'un contrat d'apprentissage

2nde Professionnelle générale

Bac Pro Commerce (PAB), Bac Pro Vignes et Vins (CGEVV)

BTS Technico-Commercial Vins Bières et Spiritueux en Apprentissage, BTS Management Commercial Opérationnel

Formation pour adultes : Ouvrier viticole et tractoriste

Formations courtes : CERTIPHYTO, Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Pour contacter le CFA MFR Ruffey lès Beaune-Grandchamp,

5 rue de la corvée de Mailly 21200 Ruffey-Lès- Beaune :

Tél : 03.80.26.61.44

E-mail : mfr.grandchamp@mfr.asso.fr

Site : mfr-grandchamp.fr